



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

GAL Pays Portes de Gascogne - GRILLE DE SELECTION



Intitulé de l'opération :		Maitre d'ouvrage :		Comité :		Date :	
FICHE ACTION 1 - Accompagner et encourager de nouvelles formes d'économie, motrices des transitions							
Critères		Appréciation du critère				Note	Exemples de justificatifs possibles
		(note éliminatoire)	0	Entre 1 et 3			
1. Ancrage territorial	1.1 : Articulation du projet avec les démarches territoriales (Plan Climat, Projet Alimentaire de territoire, Economie Circulaire, Schémas, etc...)	Le projet entre en contradiction avec une démarche territoriale	Le projet ne s'articule avec aucune démarche territoriale	Le projet s'articule avec une démarche territoriale	Le projet est transversal à plusieurs démarches territoriales		Le coordinateur de la démarche territoriale devra attester cette articulation. La liste figure en Annexe 1.
	1.2 : Rayonnement du projet (dimension communale, intercommunale, échelle du GAL, ...)		Le projet présente uniquement une dimension communale	Le projet contribue à une structuration à l'échelle intercommunale	Le projet contribue à une structuration à l'échelle du GAL		Etablir une carte de projets similaires
	1.3 : Degré de contribution à la stratégie LEADER	Le projet ne répond à aucun des objectifs de la fiche action		Le projet répond à un des objectifs de la fiche action	Le projet répond à plusieurs objectifs de la fiche action, contribue fortement aux effets attendus		Note de l'animatrice Leader à valider par le GAL
2. Coopération et démarche partenariale	2.1 : Démarche partenariale et mise en réseau des acteurs du territoire		Le projet n'a pas de partenariat avéré	Le projet est intégré à une démarche/un réseau d'acteurs partageant un même objectif*	Le projet contribue à la création de nouveaux partenariats** et/ou le projet s'intègre dans un projet de coopération LEADER		*l'appartenance à une démarche ou réseau sera justifiée **Le partenariat sera formalisé dans un document signé des différents partenaires
	2.2 : Inscription dans des dispositifs d'accompagnement spécifiques - Critère optionnel, ne concerne que les projets privés		Le projet n'est pas accompagné par une structure/ un réseau spécifique		le projet est accompagné par une structure spécialisée*		*Coopérative d'activité et d'emploi, AlterIncub, URSCOP, DLA, France Active, CRESS, etc...
3. Innovation	3.1: Participation du projet à l'émergence de nouveaux produits, activités ou services		Le projet reproduit ou reconduit une opération déjà existante sur le territoire ou qui a déjà eu lieu les années précédents	Le service/produit/l'activité existe déjà, mais est amélioré(e) avec des nouveautés significatives (élargissement des publics concernés, nouveaux partenaires,...) Le projet intègre la création d'un nouveau service/nouveau produit/d'une nouvelle activité	Le projet est pilote et expérimental à l'échelle du territoire		Argumentaire (fiche projet)
	3.2 : Projet innovant dans sa méthode permettant de combiner entre elles les ressources humaines, naturelles et/ou financières du territoire conduisant à une meilleure exploitation de son potentiel endogène.		Le projet ne présente pas d'innovation de mise en œuvre	Le projet présente une méthodologie participative (association du public ou d'acteurs du territoire au projet, collaboration de domaines traditionnellement éloignés)	Le projet est porté par une association, une coopérative (SCOP, SCIC) ou une entreprise labellisée ESUS garante d'une gouvernance partagée		Argumentaire (fiche projet)
	4.1 : Ratio coût/impact		Le projet a un coût qui semble élevé au regard de l'impact sur le territoire	Le projet est très court et/ou ponctuel et nécessite peu d'investissements dédiés	Le projet est long (1 an au moins) avec des actions nombreuses et régulières nécessitant des investissements dédiés		Argumentaire (fiche projet)

4. Dimension économique du projet	4.2 : Soutien à l'économie locale		<i>Le projet n'a pas d'impact sur l'économie locale</i>	<i>Le projet a des retombées indirectes sur l'économie locale (attractivité du territoire par exemple)</i>	<i>Le projet a des retombées directes sur l'économie locale (utilisation de matières premières locales par exemple)</i>		Argumentaire (fiche projet)	
	4.3 : Création ou maintien prévisionnel d'un ou plusieurs emplois	Le projet est générateur de destruction d'emplois ou de dégradation des conditions d'emploi	<i>Le projet ne prévoit pas de maintien ou création d'emploi</i>	<i>Le projet permet le maintien d'emplois</i>	<i>Le projet prévoit la création d'emplois ou l'amélioration des conditions d'emploi</i>		Business Plan ou étude	
5. Dimension sociale	5.1 : Impact sur les conditions de travail des employés et sur l'accès à l'emploi. <i>Critère optionnel, ne concerne que les projets qui prévoient le maintien ou la création d'emploi</i>	le projet a un impact négatif sur les conditions de travail des personnes concernées	<i>le projet a un impact neutre sur les conditions de travail des personnes concernées</i>	<i>Le projet prend en compte des aspects liés aux conditions de travail des personnes concernées</i>	<i>Le projet est exemplaire en ce qui concerne les conditions de travail des personnes concernées</i>		Argumentaire (fiche projet)	
	5.2 : Facilitation du lien social, lien intergénérationnel, mixité sociale ; renforcement de la cohésion sociale	le projet a un impact négatif sur le lien social, le lien intergénérationnel ou la mixité sociale	Le projet a un impact neutre sur le lien social ou sur le lien intergénérationnel ou la mixité sociale	Le projet prend en compte des aspects liés au lien social ou lien intergénérationnel ou mixité sociale	Le projet est exemplaire en terme de lien social, lien intergénérationnel et/ou la mixité sociale		Argumentaire (fiche projet)	
	5.3 : Egalité femmes/hommes	Le projet a un impact négatif sur l'égalité femmes/hommes	<i>Le projet a un impact neutre sur l'égalité femmes/hommes</i>	<i>Le projet prend en compte des aspects liés à l'égalité femme/homme</i>	<i>Le projet est exemplaire sur les aspects égalité femme/homme</i>		Argumentaire (fiche projet) + avis expert (à définir)	
6. Dimension environnementale du projet	6.1 : Intégration d'une démarche de sobriété	Le projet est fortement consommateur en énergie, en matières premières, en espaces agricoles	<i>Le projet n'intègre pas de démarche de sobriété</i>	<i>Le projet intègre une démarche de sobriété</i>	<i>Le projet est exemplaire en matière de sobriété (exemple : lowtech, écomatériaux, économie circulaire, réflexion sur les déplacements)</i>		Argumentaire (fiche projet)	
7. Transférabilité	Evaluation, capitalisation et transfert des bonnes pratiques		<i>Pas d'évaluation ni de transférabilité prévue avec ce projet</i>	<i>communiquer sur son projet à l'échelle locale et/ou une démarche d'évaluation du projet est prévue</i>	<i>Une évaluation et prévue ET le projet a vocation à être transférable à une échelle régionale</i>			
						Note	0	Pour être sélectionné, un projet doit obtenir la moyenne (qui dépend des critères optionnels appliqués)

Intitulé de l'opération :

Maitre d'ouvrage :

Comité :

Date :

FICHE ACTION 2 - Accompagner la transition écologique et énergétique du territoire

Critères	Appréciation du critère				Note	Exemples de justificatifs possibles
	Note éliminatoire	0	Entre 1 et 3			
1. Ancrage territorial	1.1 : Articulation du projet avec les démarches territoriales (Plan Climat, Projet Alimentaire de territoire, Schémas, etc...)	Le projet entre en contradiction avec une démarche territoriale	Le projet ne s'articule avec aucune démarche territoriale	Le projet s'articule avec une démarche territoriale	Le projet est transversal à plusieurs démarches territoriales	Le coordinateur de la démarche territoriale devra attester cette articulation. La liste figure en Annexe 1.
	1.2 : Rayonnement du projet (dimension communale, intercommunale, échelle du GAL, ...)		Le projet présente uniquement une dimension communale	Le projet contribue à une structuration à l'échelle intercommunale	Le projet contribue à une structuration à l'échelle du GAL	Etablir une carte de projets similaires
	1.3 : Degré de contribution à la stratégie LEADER	Le projet ne répond à aucun des objectifs de la fiche action		Le projet répond à un des objectifs de la fiche action	Le projet répond à plusieurs objectifs de la fiche action, contribue fortement aux effets attendus	Note de l'animatrice Leader à valider par le GAL
2. Coopération et démarche partenariale	2.1 : Démarche partenariale et mise en réseau des acteurs du territoire		Le projet n'a pas de partenariat avéré	Le projet est intégré à une démarche/un réseau d'acteurs partageant un même objectif*	Le projet contribue à la création de nouveaux partenariats** et/ou le projet s'intègre dans un projet de coopération LEADER	*l'appartenance à une démarche ou réseau sera justifiée **Le partenariat sera formalisé dans un document signé des différents partenaires
3. Innovation	3.1: Participation du projet à l'émergence de nouveaux produits, activités ou services		Le projet reproduit ou reconduit une opération déjà existante sur le territoire	Le service/produit/l'activité existe déjà, mais est amélioré(e) avec des nouveautés significatives (élargissement des publics concernés, nouveaux partenaires,...) Le projet intègre la création d'un nouveau service/nouveau produit/d'une nouvelle activité	Le projet est pilote et expérimental à l'échelle du territoire	Argumentaire (fiche projet)
	3.2 : Projet innovant dans sa méthode permettant de combiner entre elles les ressources humaines, naturelles et/ou financières du territoire conduisant à une meilleure exploitation de son potentiel endogène.		Le projet ne présente pas d'innovation de mise en œuvre	Le projet présente une méthodologie participative (association du public ou d'acteurs du territoire au projet, collaboration de domaines traditionnellement éloignés)	Le projet présente une méthodologie expérimentale avec une prise de décision partagée (démocratie participative)	Argumentaire (fiche projet)
	3.3 : Projet présentant une forme originale d'organisation, de communication ou d'implication de la population locale et/ou des usagers dans le processus décisionnel et de mise en œuvre du projet.		Aucune implication de la population et/ou des usagers et aucune communication	La population et/ou les usagers sont informés des avancées du projet au fur et à mesure	La population et/ou les usagers sont associés à l'élaboration du projet	Liste et ordre du jour des réunions/ temps d'échanges

4. Dimension économique du projet	4.1 : Ratio coût/impact		<i>Le projet a un coût qui semble élevé au regard de l'impact sur le territoire</i>	<i>Le projet est très court et/ou ponctuel et nécessite peu d'investissements dédiés</i>	<i>Le projet est long (1 an au moins) avec des actions nombreuses et régulières nécessitant des investissements dédiés</i>		Argumentaire (fiche projet)	
	4.2 : Soutien à l'économie locale		<i>Le projet n'a pas d'impact sur l'économie locale</i>	<i>La projet a des retombées indirectes sur l'économie locale (attractivité par exemple)</i>	<i>Le projet a des retombées directes sur l'économie locale (utilisation de matières premières locales par exemple)</i>		Argumentaire (fiche projet)	
5. Dimension sociale	5.1 : Prise en considération du bien être et de la justice sociale dans le projet	le projet a un impact négatif sur le bien-être et la justice sociale	<i>Le projet a un impact neutre sur le bien être et la justice sociale</i>	<i>Le projet prend en compte le bien-être et la justice sociale</i>	<i>Le projet est exemplaire en terme de bien-être et de justice sociale</i>		Argumentaire (fiche projet)	
6. Dimension environnementale du projet	6.1 : Intégration d'une démarche de sobriété	Le projet est fortement consommateur en énergie, en matières premières, en espaces agricoles	<i>Le projet n'intègre pas de démarche de sobriété</i>	<i>Le projet intègre une démarche de sobriété</i>	<i>Le projet est exemplaire en matière de sobriété (exemple : lowtech, écomatériaux, économie circulaire, réflexion sur les déplacements)</i>		Argumentaire (fiche projet)	
	6.2 : protection des ressources locales, de la biodiversité et de la ressource en eau	Le projet a un impact négatif sur la biodiversité, les ressources locales, la ressource en eau (destruction de milieux naturels, dégradation de la ressource en eau)	<i>Le projet a un impact neutre sur la préservation de la biodiversité / des ressources locales / de la ressource en eau</i>	<i>Le projet intègre les aspects de protection et la biodiversité, des ressources locales ou de la ressource en eau</i>	<i>Le projet est exemplaire en matière de protection de la ressource locale, la biodiversité et la ressource en eau(exemple : renaturation, végétalisation ou systèmes de récupération d'eau)</i>		Argumentaire (fiche projet) + avis expert (CPIE, SAGE, scientifiques, Agence de l'eau, etc...)	
	6.3 : adaptation au changement climatique et résilience du territoire		<i>Le projet n'intègre pas le volet adaptation au changement climatique ou résilience du territoire</i>	<i>Le projet intègre une démarche d'adaptation au changement climatique ou de résilience</i>	<i>Le projet est exemplaire en matière d'adaptation au changement climatique et de résilience</i>		Argumentaire (fiche projet) + avis expert (à définir)	
7. Transférabilité	Evaluation, capitalisation et transfert des bonnes pratiques		<i>Pas d'évaluation ni de transférabilité prévue avec ce projet</i>	<i>Le porteur de projet envisage de communiquer sur son projet à l'échelle locale et/ou une démarche d'évaluation du projet est prévue</i>	<i>Une évaluation et prévue ET le projet a vocation à être transférable à une échelle régionale</i>			
						Note	0	Pour être sélectionné, un projet doit obtenir la moyenne (qui dépend des critères optionnels appliqués)

Intitulé de l'opération :

Maitre d'ouvrage :

Comité :

Date :

GRILLE DE SELECTION - FICHE ACTION 3 - Devenir un territoire inclusif et attractif

Critères		Appréciation du critère				Note	Exemples de justificatifs possibles
		Note éliminatoire	0	Entre 1 et 3			
1. Ancrage territorial	1.1 : Articulation du projet avec les démarches territoriales (Plan Climat, Projet Alimentaire de territoire, Schémas, etc...)	Le projet entre en contradiction avec une démarche territoriale	<i>Le projet ne s'articule avec aucune démarche territoriale</i>	<i>Le projet s'articule avec une démarche territoriale</i>	<i>Le projet est transversal à plusieurs démarches territoriales</i>		<i>Le coordinateur de la démarche territoriale devra attester cette articulation. La liste figure en Annexe 1.</i>
	1.2 : Rayonnement du projet (dimension communale, intercommunale, échelle du GAL, ...)		<i>Le projet présente uniquement une dimension communale</i>	<i>Le projet contribue à une structuration à l'échelle intercommunale</i>	<i>Le projet contribue à une structuration à l'échelle du GAL</i>		<i>Etablir une carte de projets similaires</i>
	1.3 : Degré de contribution à la stratégie LEADER	Le projet ne répond à aucun des objectifs de la fiche action		<i>Le projet répond à un des objectifs de la fiche action</i>	<i>Le projet répond à plusieurs objectifs de la fiche action, contribue fortement aux effets attendus</i>		<i>Note de l'animatrice Leader à valider par le GAL</i>
2. Coopération et démarche partenariale	2.1 : Démarche partenariale et mise en réseau des acteurs du territoire		<i>Le projet n'a pas de partenariat avéré</i>	<i>Le projet est intégré à une démarche/un réseau d'acteurs partageant un même objectif*</i>	<i>Le projet contribue à la création de nouveaux partenariats** et/ou le projet s'intègre dans un projet de coopération LEADER</i>		<i>*l'appartenance à une démarche ou réseau sera justifiée **Le partenariat sera formalisé dans un document signé des différents partenaires</i>
3. Innovation	3.1: Participation du projet à l'émergence de nouveaux produits, activités ou services		<i>Le projet reproduit ou reconduit une opération déjà existante sur le territoire ou qui a déjà eu lieu les années précédents</i>	<i>Le service/produit/l'activité existe déjà, mais est amélioré(e) avec des nouveautés significatives (élargissement des publics concernés, nouveaux partenaires,...)</i>	<i>Le projet est pilote et expérimental à l'échelle du territoire</i>		<i>Argumentaire (fiche projet)</i>
	3.2 : Projet innovant dans sa méthode permettant de combiner entre elles les ressources humaines, naturelles et/ou financières du territoire conduisant à une meilleure exploitation de son potentiel endogène.		<i>Le projet ne présente pas d'innovation de mise en œuvre</i>	<i>Le projet présente une méthodologie innovante (association du public ou du privé, collaboration de domaines traditionnellement éloignés)</i>	<i>Le projet présente une méthodologie expérimentale avec une prise de décision partagée (démocratie participative)</i>		<i>Argumentaire (fiche projet)</i>

	3.3 : Projet présentant une forme originale d'organisation, de communication ou d'implication de la population locale et/ou des usagers dans le processus décisionnel et de mise en œuvre du projet.		Aucune implication de la population et/ou des usagers et aucune communication	La population et/ou les usagers sont informés des avancées du projet au fur et à mesure	La population et/ou les usagers sont associés à l'élaboration du projet		Liste et ordre du jour des réunions/ temps d'échanges	
4 Dimension économique	4.1 : Ratio coût/impact		Le projet a un coût qui semble élevé au regard de l'impact sur le territoire	Le projet est très court et/ou ponctuel et nécessite peu d'investissements dédiés	Le projet est long (1 an au moins) avec des actions nombreuses et régulières nécessitant des investissements dédiés		Argumentaire (fiche projet)	
	4.1 : Création ou maintien prévisionnel d'un ou plusieurs emplois	Le projet est générateur de destruction d'emplois ou de dégradation des conditions d'emploi	Le projet ne prévoit pas de maintien ou création d'emploi	Le projet permet le maintien d'emplois	Le projet prévoit la création d'emplois ou l'amélioration des conditions d'emploi			
5. Dimension sociale	5.1 : Facilitation du lien social, lien intergénérationnel, mixité sociale ; renforcement de la cohésion sociale	le projet a un impact négatif sur le lien social, le lien intergénérationnel ou la mixité sociale	Le projet a un impact neutre sur le lien social ou sur le lien intergénérationnel ou la mixité sociale	Le projet prend en compte des aspects liés au lien social ou lien intergénérationnel ou mixité sociale	Le projet est exemplaire en terme de lien social, lien intergénérationnel et/ou la mixité sociale et/ou implique particulièrement les jeunes du territoire (15 - 25 ans)		Argumentaire (fiche projet)	
	5.2 : Prise en compte notamment de l'accessibilité des personnes en situation de fragilité	Le projet a un impact négatif sur l'accessibilité des personnes en situation de fragilité	Le projet ne prend pas en compte spécifiquement l'accessibilité des personnes en situation de fragilité	Le projet prend en compte partiellement personnes en situation de fragilité	Le projet est exemplaire sur l'accessibilité d'un public spécifique		Argumentaire (fiche projet) + avis expert (à définir)	
	5.3 : Egalité femmes/hommes	Le projet a un impact négatif sur l'égalité femmes/hommes	Le projet a un impact neutre sur l'égalité femmes/hommes	Le projet prend en compte des aspects liés à l'égalité femme/homme	Le projet est exemplaire sur les aspects égalité femme/homme		Argumentaire (fiche projet) + avis expert (à définir)	
6. Dimension environnementale du projet	6.1 : Intégration d'une démarche de sobriété	Le projet est fortement consommateur en énergie, en matières premières, en espaces agricoles	Le projet n'intègre pas de démarche de sobriété	Le projet intègre une démarche de sobriété	Le projet est exemplaire en matière de sobriété (exemple : lowtech, écomatériaux, économie circulaire, réflexion sur les déplacements)		Argumentaire (fiche projet)	
7. Transférabilité	Evaluation, capitalisation et transfert des bonnes pratiques		Pas d'évaluation ni de transférabilité prévue avec ce projet	Le porteur de projet envisage de communiquer sur son projet à l'échelle locale et/ou une démarche d'évaluation du projet est prévue	Une évaluation est prévue ET le projet a vocation à être transférable à une échelle régionale			
						Note	0	Pour être sélectionné, un projet doit obtenir la moyenne (qui dépend des critères optionnels appliqués)